

Nom commercial: glimtrex Huile de cire dure extra mate 101006

Version: 9 / FR

remplace la version: 8 / FR

Date de révision: 13.06.2021

Date d'impression 18.06.21

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

glimtrex Huile de cire dure extra mate 101006

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Pour le traitement de surface du bois et d'autres matériaux

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité fabricant

glimtrex GmbH

Orkotten 68

48291 Telgte

No. de téléphone +49 (0) 2504 88887-111

No. Fax +49 (0) 2504 88887-112

Adresse e-mail info@glimtrex.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Germany: +49 (0) 30 30686700

France: + 33 (0)1 45 42 59 59

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon règlement no 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Informations complémentaires

EUH066

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

EUH210

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Autres informations complémentaires

Les textiles de nettoyage imprégnés avec le produit peuvent s'auto-allumer pendant l'emballage. C'est pourquoi il faut les sécher sur un cordon ou étalés et après le desséchage, il faut les mettre hors d'état de nuire.

2.3. Autres dangers

Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT). Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB) (si elle n'est pas répertoriée dans la section 3).

3. Composition/informations sur les composants ***

Composants dangereux ***

Naphta lourd (pétrole), hydrotraité

No. CAS

64742-48-9

Nom commercial: glimtrex Huile de cire dure extra mate 101006

Version: 9 / FR

remplace la version: 8 / FR

Date de révision: 13.06.2021

Date d'impression 18.06.21

No. EINECS 265-150-3
 Numéro d'enregistrement 01-2119457273-39
 Concentration $\geq$ 25 $<$ 50 %
 Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
 Asp. Tox. 1 H304

Alcanes en C11-C14, iso-

No. EINECS 927-285-2
 Numéro d'enregistrement 01-2119480162-45
 Concentration $\geq$ 10 $<$ 25 %
 Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
 Asp. Tox. 1 H304

Hydrocarbures, C11-C13, isoalcanes, <2% aromatiques

No. CAS 246538-78-3
 No. EINECS 920-901-0
 Numéro d'enregistrement 01-2119456810-40
 Concentration $\geq$ 1 $<$ 10 %
 Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
 Asp. Tox. 1 H304
 EUH066

Notent

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH), Article 57) (si elle n'est pas répertoriée dans la section 3).

4. Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. Si la personne est inconsciente, placer en position de récupération et faire appel à un médecin. Secouristes: Faites attention à l'autoprotection. Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit et les étendre.

En cas d'inhalation

En cas d'accident par inhalation, transporter la victime hors de la zone contaminée et la garder au repos. Tenir au chaud, au calme et sous une couverture. En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon. NE PAS utiliser de solvants ni de diluants. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin. Conduire chez le médecin.

En cas d'ingestion

Ne pas faire vomir. Conduire chez le médecin.

Nom commercial: glimtrex Huile de cire dure extra mate 101006

Version: 9 / FR

remplace la version: 8 / FR

Date de révision: 13.06.2021

Date d'impression 18.06.21

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les symptômes et les signes se traduiront par des céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et dans les cas extrêmes, perte de conscience. Une concentration élevée de vapeurs peut irriter les yeux et le système respiratoire et produire des effets narcotiques.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins / Traitement

Traiter de façon symptomatique.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Recommandés: mousse résistant aux alcools, CO₂, poudres, pulvérisation d'eau

Moyens d'extinction non-appropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Un incendie produira une épaisse fumée noire. En cas d'incendie, des produits de décomposition dangereux peuvent se dégager. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements spéciaux pour la protection des intervenants

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux. Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Autres données

Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts et les cours d'eau. Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Procédure standard pour feux d'origine chimique.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Veiller à assurer une aération suffisante. Ne pas inhaler les vapeurs. Ne pas inhaler les gaz. Ne pas inhaler les brouillards.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux. Empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts. En cas de dégagement gazeux ou de déversement dans les eaux d'écoulement, le sol ou les canalisations d'égout, informer les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple: sable, terre, vermiculite, terre de diatomées, et placer des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir Section 13). Nettoyer à fond les objets et le sol souillés avec de l'eau et des tensio-actifs en observant les réglementations en vigueur. NE PAS utiliser de solvants ni de diluants. Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

Nom commercial: glimtrex Huile de cire dure extra mate 101006

Version: 9 / FR

remplace la version: 8 / FR

Date de révision: 13.06.2021

Date d'impression 18.06.21

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle. Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé. N'utiliser qu'avec une ventilation/protection personnelle adéquate. Veiller à assurer une aération suffisante. assurer une ventilation suffisante. ceci peut être obtenu par une aspiration d'air localisée ou générale. Porter un appareil respiratoire adapté si la ventilation n'est pas suffisante pour maintenir la concentration des vapeurs de solvant en dessous des valeurs limites d'exposition. éviter le contact avec la peau et les yeux. Eviter l'inhalation de vapeurs et aérosols de pistolage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser un vêtement de protection individuelle. Pour la protection individuelle, voir Section 8.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol. De plus, ce produit ne doit être utilisé que dans des locaux dépourvus de toute flamme nue ou autres sources d'ignition. La préparation peut se charger électrostatiquement: mettre toujours à la terre lors des transvasements. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Porter des chaussures à semelle conductrice. Ne pas utiliser d'outils pouvant provoquer des étincelles. Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales. On ne doit pas travaillé le produit dans la même cabine comme des matériaux combustibles à un haut degré (par exemple le vernis nitrocellulotique) => le danger de l'incendie en conséquence de l'auto-allumage! Les textiles de nettoyage imprégnés avec le produit peuvent s'auto-allumer pendant l'emballage. C'est pourquoi il faut les sécher sur un cordon ou étalés et après le desséchage, il faut les mettre hors d'état de nuire.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Prévoir un sol étanche et résistant aux solvants. Conserver uniquement dans le récipient d'origine, dans un endroit frais et bien ventilé. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

Précautions pour le stockage en commun

Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matières fortement acides ou alcalines.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510 10 Des liquides combustibles

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver à l'écart de la chaleur. Protéger du rayonnement solaire. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Stocker en prenant en compte les particularités des législations nationales.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir le scénario d'exposition, si disponible.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

Hydrocarbures, C11-C13, isoalcane, <2% aromatiques

Nom commercial: glimtrex Huile de cire dure extra mate 101006

Version: 9 / FR

Date de révision: 13.06.2021

remplace la version: 8 / FR

Date d'impression 18.06.21

Liste	VLEP			
Valeur	2000	mg/m ³	500	ppm(V)

Naphta lourd (pétrole), hydrotraité

Valeur	150	mg/m ³
--------	-----	-------------------

Etablie le: 10/2016

Alcanes en C11-C14, iso-

Liste	VLEP			
Valeur	2000	mg/m ³	500	ppm(V)

Autres données

-

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôle de l'exposition**

L'utilisateur s'engage à respecter les valeurs limite d'exposition professionnelle nationale ou les valeurs limite applicables. assurer une ventilation suffisante. ceci peut être obtenu par une aspiration d'air localisée ou générale. Porter un appareil respiratoire adapté si la ventilation n'est pas suffisante pour maintenir la concentration des vapeurs de solvant en dessous des valeurs limites d'exposition .

Protection respiratoire - Note

Protection respiratoire non indispensable; En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire. Type de Filtre recommandé: Masque respiratoire, filtre combiné A2/P2

Protection des mains

Gants de protection conformes à EN 374.

Matière des gants

Matériau approprié Caoutchouc nitrile

Épaisseur du gant >= 0,4 mm

Temps de pénétration >= 30 min

Cette recommandation est valable uniquement pour le produit nommé dans cette fiche de données de sécurité et fournie par nos soins, et uniquement aux fins des utilisations prévues indiquées.

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Suivre les instructions du fabricant de gants relatives à l'utilisation, au stockage, à l'entretien et au remplacement des gants.

Le temps de passage doit être supérieure à la durée d'utilisation finale du produit.

Les gants doivent être remplacés régulièrement, ainsi qu'en cas de signe de dommages de la matière constitutive du gant.

Le rendement ou l'efficacité du gant peut être réduite par des dommages physiques / chimiques

Protection des yeux

porter des lunettes intégrales de protection conforme à la norme EN 166.

Protection du corps

Porter un vêtement de protection approprié. éloigner les vêtements souillés et les laver avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

9. Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat	liquide
Couleur	incolore
Odeur	caractéristique
La limite de l'odeur	

Nom commercial: glimtrex Huile de cire dure extra mate 101006

Version: 9 / FR

Date de révision: 13.06.2021

remplace la version: 8 / FR

Date d'impression 18.06.21

Remarque	non déterminé			
Point de fusion				
Remarque	non déterminé			
Point de congélation				
Remarque	non déterminé			
point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition				
Valeur	159	à	214	°C
Point d'éclair				
Valeur	> 60			°C
Taux d'évaporation				
Remarque	non déterminé			
inflammabilité (solide, gaz)				
non déterminé				
limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité				
Remarque	non déterminé			
Pression de vapeur				
Remarque	non déterminé			
Densité de vapeur				
Remarque	non déterminé			
Densité				
Valeur	env. 0,889			kg/l
température	20	°C		
Hydrosolubilité				
Remarque	non déterminé			
solubilité(s)				
Remarque	non déterminé			
coefficient de partage: n-octanol/eau				
Remarque	non déterminé			
Température d'inflammabilité				
Remarque	non déterminé			
température de décomposition				
Remarque	non déterminé			
Viscosité				
Remarque	non déterminé			
Temps d'écoulement				
Valeur	42	à	55	s
température	20	°C		
méthode	DIN 53211 4 mm			
propriétés explosives				
évaluation	non déterminé			
Propriétés comburantes				
Remarque	non déterminé			

Nom commercial: glimtrex Huile de cire dure extra mate 101006

Version: 9 / FR

remplace la version: 8 / FR

Date de révision: 13.06.2021

Date d'impression 18.06.21

9.2. Autres informations

Elément non volatile

Valeur	44,5	%
méthode	valeur calculée	

Autres données

Ces informations ne sont pas disponibles.

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées (voir la section 7).

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

10.4. Conditions à éviter

Isoler des sources de chaleurs, d'étincelles et de flammes nues.

10.5. Matières incompatibles

Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxyde et dioxyde de carbone, oxydes d'azote (NOx), une épaisse fumée noire, Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

méthode	Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)
Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

méthode	Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)
Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par inhalation

méthode	Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)
Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion/irritation cutanée

méthode	Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)
Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Nom commercial: glimtrex Huile de cire dure extra mate 101006

Version: 9 / FR

Date de révision: 13.06.2021

remplace la version: 8 / FR

Date d'impression 18.06.21

méthode
RemarqueMéthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**sensibilisation**méthode
RemarqueMéthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**Mutagénicité**méthode
RemarqueMéthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**Toxicité pour la reproduction**méthode
RemarqueMéthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**Cancérogénicité**méthode
RemarqueMéthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)****Exposition unique**méthode
RemarqueMéthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**exposition répétée**

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Autres données

Absence de données toxicologiques.

12. Informations écologiques**12.1. Toxicité****Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

Toxicité pour les poissons (Composants)**Hydrocarbures, C11-C13, isoalcanes, <2% aromatiques**

Espèces	Poisson	
LC50/EC50/IC50/LL50/EL50	> 100	mg/l
0		
Durée d'exposition	= 96	h

12.2. Persistance et dégradabilité**Indications générales**

Nom commercial: glimtrex Huile de cire dure extra mate 101006

Version: 9 / FR

remplace la version: 8 / FR

Date de révision: 13.06.2021

Date d'impression 18.06.21

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

Biodégradabilité (Composants)

Hydrocarbures, C11-C13, isoalcanes, <2% aromatiques
évaluation Difficilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

coefficient de partage: n-octanol/eau

Remarque non déterminé

12.4. Mobilité dans le sol**Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

12.6. Autres effets néfastes**Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

Information supplémentaire sur l'écologie

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

13. Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Code de déchets CEE	080111 - déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
Code de déchets CEE	200127 - peinture, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses

Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération.
Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

produit modifié

Code de déchets CEE	080113 - boues provenant de peintures ou vernis contenant des solvants organiques ou autres substances dangereuses
Code de déchets CEE	080115 - boues aqueuses contenant de la peinture ou du vernis contenant des solvants organiques ou autres substances dangereuses

Nom commercial: glimtrex Huile de cire dure extra mate 101006

Version: 9 / FR

remplace la version: 8 / FR

Date de révision: 13.06.2021

Date d'impression 18.06.21

résidus séchés

Code de déchets CEE

080112 - déchets de peintures et vernis à l'exception des déchets soumis à 080111

Emballages contaminés

Code de déchets CEE

150110 - emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

14. Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.	Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport maritime et aérien.	N'est pas une substance dangereuse selon la définition des réglementations ci-dessus.

15. Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****COV**

COV (CE) 55,4 % 493 g/l

Autres informations

Tous les composants sont contenus dans l'inventaire TSCA ou exemptés.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette substance / du mélange à une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16. Autres informations**mentions de danger H-de la rubrique 3**

EUH066

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

H304

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Asp. Tox. 1

Danger par aspiration, Catégorie 1

abréviations

ADR - Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

RID - Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)

IMDG - International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA - International Air Transport Association

IATA-DGR - Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO-TI - Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)

GHS - Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

CAS - Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

Nom commercial: glimtrex Huile de cire dure extra mate 101006

Version: 9 / FR

remplace la version: 8 / FR

Date de révision: 13.06.2021

Date d'impression 18.06.21

GefStoffV - Gefahrstoffverordnung (Ordinance on Hazardous Substances, Germany)

LOAEL - Lowest Observed Adverse Effect Level

LOEL - Lowest Observed Effect Level

NOAEL - No Observed Adverse Effect Level

NOEC - No Observed Effect Concentration

NOEL - No Observed Effect Level

OECD - Organisation for Economic Cooperation and Development

VOC - Volatile Organic Compounds

Les changements par rapport à la dernière version seront mis en évidence en marge (***). Cette version remplace toutes les versions précédentes.

Cette fiche de données de sécurité ne contient que des informations relatives à la sécurité et ne remplace aucune information ni spécification concernant le produit.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité.

Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

Les informations ci-inclus ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie de certaines propriétés.